

LE NATIONAL-CANADIEN, À MONCTON  
—PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE

**M. Brooks:**

1. Les chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils récemment acheté une propriété immobilière dans la ville de Moncton?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) où est-elle située, b) de qui a-t-elle été achetée, c) quel en a été le prix?

**M. Langlois (Gaspé):** Le National-Canadien nous fournit la réponse suivante:

1. Oui.

2. a) Entre l'emprise du chemin de fer Transcontinental et celle de l'ancien chemin de fer Intercolonial.

b) De la ville de Moncton.

c) La compagnie a pour principe de ne pas divulguer les prix payés dans les transactions de cette nature.

ASSOCIATION INTER-AMÉRICAINNE

**M. Holowach:**

1. Le Canada a-t-il déjà été membre de l'Association inter-américaine ou l'Organisation des États américains, instituée en 1890?

2. Si tel est le cas, au cours de quelles années l'a-t-il été?

3. Sinon, pour quelles raisons précises le Canada n'est-il pas membre de cette association?

4. Quelles nations font actuellement partie de cette organisation?

5. Le Gouvernement est-il au courant des principes démocratiques qui servent de fondement à la charte de cette association de pays de l'Amérique du Nord et du Sud? Dans le cas de l'affirmative, quels sont les principes incorporés dans cette charte?

6. Le Canada a-t-il été invité de quelque façon à prendre part ou à envoyer un observateur à la dixième conférence inter-américaine tenue récemment à Caracas, au Venezuela?

7. Dans le cas de l'affirmative, qui lui a transmis cette invitation?

8. Le Canada a-t-il envoyé des observateurs ou des délégués à cette conférence?

9. Sinon, pour quelle raison n'y avait-il pas d'observateurs ou de délégués?

10. Le Canada a-t-il été mis au courant officiellement de l'activité et de la politique générales, lors de sa dixième conférence, l'Association inter-américaine s'est proposées pour les cinq prochaines années?

11. Le gouvernement canadien approuve-t-il les résolutions anti-communistes adoptées par la conférence?

12. Quelle est l'attitude du Gouvernement à l'égard de ces résolutions?

**M. Pinard:**

1. Non.

2. Voir réponse au n° 1.

3. Le premier ministre a exposé, le 27 mars 1953, à la Chambre (voir page 3531 du hansard) la situation du Canada par rapport à l'Organisation des États américains.

4. L'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa-Rica, Cuba, la République Dominicaine, l'Équateur, le Guatemala, Haïti, l'Honduras, le Mexique, le Nica-

ragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, le Salvador, les États-Unis, l'Uruguay et le Venezuela.

5. Oui. La charte de l'Organisation des États américains signée en 1948, à Bogota (Colombie), est un document public.

6. Non.

7. Voir réponse au n° 6.

8. Non.

9. Seuls, les États membres de l'organisation ont le droit d'y envoyer des délégués; le Canada n'en fait pas partie. Ni la charte de l'organisation, ni les règlements de la conférence ne prévoient l'envoi d'observateurs par les gouvernements.

11 et 12. L'attitude du Gouvernement par rapport à la menace que le communisme représente pour le monde libre est connue; il ne semble donc pas qu'il y ait lieu de l'exposer à nouveau relativement à une résolution de l'Organisation des États américains.

COLLÈGE MILITAIRE DE SAINT-JEAN—  
NOMINATION DES PROFESSEURS

**M. Dufresne:**

1. A quelle date a eu lieu la nomination des professeurs dont les noms suivent au Collège militaire de Saint-Jean (Québec): Samuel E. Stallard (mathématiques), Donald E. Tilley (physique), Walter Thumm (physique), Eli Mandel (anglais) et Gordon Smith (histoire)?

2. Quelle était l'occupation de chacun de ces professeurs au moment de sa nomination?

3. Ces professeurs sont-ils bilingues?

**M. Blanchette:**

1. Samuel E. Stallard, 2 juillet 1953; Donald E. Tilley, 15 septembre 1953; Elias Mandel, 2 juillet 1953; Gordon Smith, 1<sup>er</sup> août 1953.

Le sous-lieutenant d'aviation W. Thumm, à titre de membre du CARC a simplement été mis en disponibilité par l'École d'anglais de Saint-Jean (Québec) pour donner des cours de physique, parce qu'aucun autre candidat n'avait réussi à se classer au concours; il est entré en fonction le 1<sup>er</sup> août 1953.

2. M. Stallard était professeur adjoint de mathématiques à l'Université Queen's. M. Tilley était professeur, à temps partiel, de physique au Collège Sir George William's et au Collège Macdonald. M. Mandel était chargé de cours d'anglais au Collège University (Toronto) et M. Smith, chargé de cours d'histoire à l'Université d'Alberta.

3. Des cinq professeurs mentionnés ci-dessus, quatre sont des civils nommés à la suite de concours tenus par la Commission du service civil. Dans les avis aux candidats aux postes de professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean, on signalait que, dans certains cas, les cours se donnent en anglais et, dans d'autres cas, en français. Les candidats de langue anglaise, ceux de langue